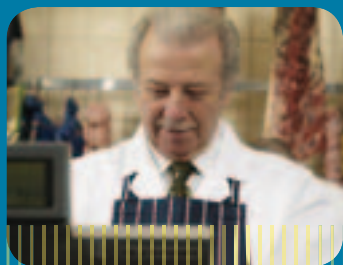


DE NOUVEAUX AVANTAGES POUR
LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

ZÉRO FISCALITÉ,
ZÉRO CHARGES SOCIALES,
25 % DE CRÉDIT D'IMPÔT...



Profitez-en vite...

DU POUVOIR D'ACHAT TOUT DE SUITE : c'est possible avec le Cesu* préfinancé

Maintenant, vos revenus professionnels peuvent
financer vos dépenses privées.

1 830 € / an sans fiscalité

Les prestations de services à la personne comme
le petit bricolage ou l'entretien de la maison
ne sont **pas imposables** et ouvrent droit
à un **crédit d'impôt de 25%**.

Le Cesu préfinancé permet aux travailleurs indépendants
de financer, **dans le cadre professionnel**,
des prestations d'aide à la vie quotidienne et familiale
relevant du cadre personnel.

*Profitez vite de ces nouveaux avantages
avant la clôture annuelle des comptes.*

* Chèque emploi service universel





VOUS Y AVEZ DROIT

Travailleurs indépendants, que vous soyez :
commerçants, artisans, médecins, avocats...,
vous travaillez beaucoup.

La plupart d'entre vous s'affranchit déjà de certaines
tâches du quotidien : **ménage, garde d'enfants, soutien
scolaire, jardinage, assistance informatique...**

Désormais, ces services à la personne vous offrent
une fiscalité très avantageuse.

→ **Valables pour tous les régimes
(BIC, BNC, EURL...), les nouvelles mesures
gouvernementales sont un atout précieux dans
la perspective de la clôture annuelle des comptes.**



Toujours plus de services

→ Pour la famille

Garde d'enfants
Accompagnement des enfants
Soutien scolaire
Cours à domicile
Assistance informatique
Assistance administrative

→ Pour la vie quotidienne

Ménage/repassage
Jardinage / Bricolage
Commission/préparation/
livraison de repas
Collecte et livraison
de linge repassé
Livraison de courses
Maintenance de résidence
Télé et visio assistance
Mise en relation

→ Pour les personnes âgées / dépendantes handicapées

Garde-malade
Aide à la mobilité et transports
Conduite du véhicule personnel
Transport / accompagnement
des personnes âgées,
dépendantes et handicapées
Assistance aux personnes
handicapées
Interprète en langue des signes
Soins et promenades
d'animaux de compagnie
Soins esthétiques

→ Pour les familles fragilisées

Aide et accompagnement
des familles fragilisées

VOS AVANTAGES EN DÉTAIL

La somme dépensée en services à la personne

- n'est pas considérée comme une rémunération,
- n'est pas soumise à cotisations et contributions sociales*,
 - n'est pas imposable,
- est déductible du bénéfice imposable de l'entreprise,
 - ouvre droit à un crédit d'impôt de 25%.

VOUS ÊTES CONCERNÉS

589 000

professionnels
exerçant en libéral

659 000

commerçants

839 000

artisans

Zoom sur les professions libérales

Santé:

médecins, pharmaciens,
chirurgiens dentistes,
sages femmes, infirmiers,
vétérinaires, etc.

Juridiques

et judiciaires:

notaires, huissiers,
commissaires priseurs,
administrateurs judiciaires,
greffiers, avocats, etc.

Mais aussi:

architectes, psychologues,
enseignants (sportifs),
experts comptables, agents
généraux d'assurance,
activités de conseil, etc.

* dans la limite de 1830 € par an et par bénéficiaire.



Véronique,

33 ans, traiteur

SERVICES RENDUS

Cours d'informatique
à domicile

Budget : 1500 €



2,5 fois plus performant avec le Cesu préfinancé

AVANTAGES PROFESSIONNELS (BIC)

	Sans Cesu préfinancé (appointement)	Avec Cesu préfinancé
Montant initial affecté aux services à la personne	1 500 €	1 500 €
Bénéfice net imposable	50 000 €	50 000 €
Exonération d'impôt sur le revenu (IR)	0 €	1 500 €
Bénéfice imposable après exonération	50 000 €	48 500 €
Cotisations sociales (taux estimé à 34 %)	12 687 €	12 306 €
Bénéfice net imposable (BIC réel normal avec CGA)	37 313 €	36 194 €
IR dû avant réduction ou crédit d'impôt	2 670 €	2 513 €
Crédit d'impôt famille 25 %	0 €	375 €
IR net à payer	2 670 €	2 138 €
Revenu disponible après impôt	34 643 €	35 556 €
Montant final affecté aux services à la personne	587 €	1 500 €

381 €

Économie
de charges
sociales

532 €

Économie
d'IR

913 €

Gain total



Michel,
48 ans, architecte

■■■■■■■■■■ **SERVICES RENDUS**

Ménage et repassage à domicile

2 heures par semaine

Budget : 1600 €

Garde d'un enfant de 4 ans

Budget : 8000 €

**1 007 € de pouvoir d'achat
supplémentaire !**

■■■■■■■■■■ **AVANTAGES PROFESSIONNELS**

	Sans Cesu préfinancé	Avec Cesu préfinancé
Achat de Cesu préfinancé	0 €	1 830 €
Bénéfice net imposable	49 000 €	47 170 €
Impôt total avant imputation	9 391 €	8 842 €
Crédit d'impôt famille 25 %	0 €	458 €
Impôt à payer	9 391 €	8 384 €

549 €

Réduction
d'impôt

458 €

Crédit
d'impôt

1 007 €

Gain total



POUR EN SAVOIR PLUS

www.servicesalapersonne.gouv.fr/independants

Les émetteurs de Cesu

ACE (Accor Services France / Caisse d'Épargne)

Chèque Domicile

Domiserve

La Banque Postale

Natixis Intertitres

Sodexo Chèques et cartes de services